

## Bois Tropical... tout à fait légal !

Le 24 juin 2014 des incidents sont survenus sur le navire Safmarine Sahara qui transportait du bois en provenance de la République Démocratique du Congo.

A l'initiative de l'Association Le Commerce du Bois (100 entreprises adhérentes, 4 Mds de CA – 5.000 collaborateurs) une rencontre a été organisée le 3 juillet dernier avec les différents responsables administratifs impliqués, à savoir :

- la direction de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- les représentants des Douanes Françaises qui ont effectué des prélèvements transmis à leur laboratoire national, lequel a reconnu la conformité des bois aux marchandises déclarées
- les représentants de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- le représentant du Ministère de l'Agriculture, autorité compétente sur le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE)
- et les trois entreprises adhérentes LCB concernées afin de présenter en toute transparence leur méthode d'analyse de risque de leurs importations.



Doc. LCB / ANGOT BOIS

*Les grumes de bois dédouanées chargées, prêtes à être commercialisées.*

Les trois importateurs ont ainsi démontré dans le détail comment ils suivent la traçabilité de leurs approvisionnements bois avec, à l'appui, un ensemble aussi complet que possible (678 pages) de documents précis et officiels comme par exemple le plan d'aménagement forestier, les concessions forestières, l'intégralité des autorisations de coupes, les certificats d'origine des bois attestant la légalité de sortie du territoire sous le contrôle de la SGS (leader mondial de l'audit).

Autant d'éléments qui ont permis de répondre à toutes les questions qui avaient accompagné cet arrivage, mais aussi de corriger des données erronées émises par une ONG.

Les bois ont été dédouanés.

Il est indispensable de souligner que, dans l'attente d'un cadre législatif national d'application du RBUE et d'une réponse de la Commission Européenne, LCB a proposé à ses membres un système collectif de diligence raisonnée. Cette action vient s'inscrire dans le

sillage de la Charte Environnementale sur l'achat et la vente responsable lancée dès 2006 par LCB.

Ces engagements rejoignent d'ailleurs les attentes de la plupart des ONG et viennent rassurer les professionnels et les consommateurs dans leurs actes d'achats responsables, avec la garantie d'un contrôle effectué par une tierce partie indépendante.

Il était urgent de rétablir les faits sur ces importations de bois tropicaux, à la veille du vote de la Loi d'avenir sur l'Agriculture... Il est important que tous, opérateurs privés, publics et société civile, puissent à la fois retrouver objectivité et confiance sur un sujet aussi sensible que la gestion durable des forêts tropicales et que les importateurs soient à même de poursuivre leurs activités dans la sérénité.

\*Créé en 2000, Le Commerce du Bois, (CA 4 milliards d'euros – 5.000 collaborateurs) regroupe plus de 100 entreprises autour de plusieurs métiers : importateurs et raboteurs, agents et négociants spécialisés. Tous ces professionnels ont signé en 2006, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Ecologie, la Charte Environnementale sur l'achat et la vente responsables de bois, qui traduit leur engagement en faveur de la mise en marché de produits éco-certifiés et de la gestion durable des ressources forestières. Le Commerce du Bois vérifie et contrôle régulièrement l'application de ces dispositions chez chacun de ses membres, avec des audits réalisés par des tierces parties indépendantes, organismes d'audits reconnus par le FSC et le PEFC, tels que Veritas, FCBA et SGS.

**Pour toute information complémentaire, s'adresser à :**

**LCB – Eric Boilley**  
6, avenue de Saint-Mandé  
75012 Paris – Tél 01 44 75 58 58  
[lecommercedubois@orange.fr](mailto:lecommercedubois@orange.fr)

◦ ◦ ◦

**Contact Presse :**  
**Agence Schilling Communication**  
11, Boulevard du Commandant Charcot  
17440 Aytré - Tél 05 46 50 15 15  
[agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com)

**SCHILLING**  
communication

11 boulevard du Commandant Charcot  
17440 Aytré  
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19  
Mail général : [agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com)